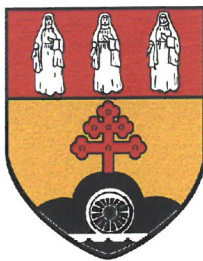


## ADMINISTRATION COMMUNALE



L-9905 Troisvierges  
(Grand-Duché de Luxembourg)

# AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection de la gestion de l'eau, le public est informé (pendant 15 jours) par affichage à la maison communale que

**Le Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux résiduaires du Nord (SIDEN) a introduit une demande de renouvellement de l'autorisation EAU/AUT/15/0404 concernant la pose d'un collecteur d'eaux mixtes dans la « rue Staedtgen » et partiellement dans le lit du cours d'eau « Woltz » à Troisvierges.**

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU/AUT/19/0004.

Troisvierges, le 30 janvier 2019  
le bourgmestre, *pour* le secrétaire,

The text is accompanied by two handwritten signatures in blue ink and a circular official stamp of the Administration Communale de Troisvierges, which contains the coat of arms and the text "ADMINISTRATION COMMUNALE TROISVIERGES".

Transmis en copie à l'Administration de la Gestion de l'Eau, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, suite à sa lettre du 25 janvier 2019, no. dossier EAU/AUT/18/1199.

Troisvierges, le 15 février 2019  
le bourgmestre, *pour* le secrétaire,

The text is accompanied by two handwritten signatures in blue ink and a circular official stamp of the Administration Communale de Troisvierges, which contains the coat of arms and the text "ADMINISTRATION COMMUNALE TROISVIERGES".

**(enlever le 15.02.2019)**